

La Fédération SCOP BTP et l'OPPBTP renouvellent leur partenariat pour renforcer durablement la culture de prévention dans les entreprises coopératives du BTP

Inscrit dans la continuité d'une collaboration engagée depuis près de vingt ans, l'OPPBTP et la Fédération SCOP BTP réaffirment leur engagement commun en faveur de la santé et de la sécurité au travail dans les entreprises coopératives du bâtiment et des travaux publics en signant un nouvel accord de partenariat national pluriannuel. Ce partenariat pour la période 2026-2030 marque une nouvelle étape ambitieuse au service de la performance durable des SCOP du BTP.

Un partenariat historique au service des entreprises coopératives

Fondé sur une relation de confiance et une dynamique d'action éprouvée, ce partenariat a permis d'accompagner efficacement les entreprises coopératives dans le développement de leurs démarches de prévention, l'amélioration de leurs conditions de travail et l'appropriation des évolutions du secteur. Face aux transformations profondes du monde du travail, aux enjeux environnementaux et aux mutations techniques, l'OPPBTP et la Fédération SCOP BTP souhaitent aujourd'hui renforcer encore leurs synergies.

La prévention, levier de performance et d'attractivité

Convaincus que la prévention constitue à la fois un levier de performance, d'attractivité des métiers et de qualité de vie au travail, les deux partenaires placent l'humain, la coopération et l'innovation au cœur de leur engagement commun. Ce nouvel accord s'inscrit pleinement dans le projet stratégique de la Fédération SCOP BTP et dans le plan Horizon 2030 de l'OPPBTP, avec une ambition partagée : faire progresser durablement la culture de prévention dans l'ensemble des entreprises coopératives du secteur.

Des objectifs structurants pour 2026-2030

Afin de répondre à ces enjeux, les partenaires se sont fixé plusieurs objectifs structurants :

- ✓ **Accompagner les entreprises dans l'évaluation et la maîtrise de leurs risques professionnels,**
- ✓ **Renforcer l'accompagnement des SCOP du BTP,** avec une montée en puissance des actions de conseil, de diagnostic et de sensibilisation, notamment via le développement du Diag SCOP Prévention ;
- ✓ **Mobiliser l'ensemble des acteurs du réseau SCOP BTP,** en particulier les mandataires et permanents, comme relais actifs de la culture prévention sur les territoires ;

- ✓ **Déployer une dynamique nationale et régionale coordonnée**, avec des conventions régionales et des plans d'actions adaptés aux réalités locales.

Un programme d'actions concret et opérationnel et un ancrage territorial renforcé

Dans ce cadre, la Fédération SCOP BTP et l'OPPBTP mettront en œuvre un programme d'actions concret et opérationnel :

- ✓ Accompagnement renforcé des entreprises,
- ✓ Généralisation d'un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) opérationnel et régulièrement actualisé ;
- ✓ Développement des outils de diagnostic et de pilotage,
- ✓ Organisation de réunions collectives,
- ✓ Ateliers et webinaires pour diffuser plus largement la culture de prévention,

Une attention particulière sera portée à la généralisation du DUERP au sein des SCOP du BTP, avec l'objectif partagé de tendre vers 100 % d'entreprises dotées d'un document conforme (Les partenaires s'appuieront également sur l'analyse des données pour piloter leurs actions, mesurer les progrès réalisés et identifier les leviers d'amélioration.

Ce partenariat repose également sur un fort ancrage territorial, avec une déclinaison opérationnelle dans les régions et une mobilisation conjointe des acteurs présents sur le terrain. Il vise ainsi à apporter des réponses concrètes, adaptées et efficaces aux besoins des entreprises coopératives sur l'ensemble du territoire.

« La prévention constitue un pilier essentiel du modèle coopératif que nous portons et de notre plan stratégique avec notamment l'identification claire d'une priorité prévention. En plaçant la santé et la sécurité au travail au cœur de notre stratégie, nous affirmons notre volonté de construire des entreprises à la fois performantes, responsables et durables. Ce partenariat renouvelé avec l'OPPBTP doit nous permettre d'aller encore plus loin dans l'accompagnement de nos adhérents et dans la diffusion d'une véritable culture de prévention », déclare **Érik Dangremont, Président de la Fédération SCOP BTP.**

« La Fédération SCOP BTP a un rôle moteur à jouer dans le développement d'une culture de prévention exigeante et durable. À travers ce partenariat avec la Fédération SCOP BTP, notre objectif est clair : accompagner concrètement chaque entreprise dans la structuration de sa démarche, de l'évaluation des risques à la mise en œuvre d'actions opérationnelles sur le terrain. En outillant les dirigeants et en mobilisant les collectifs de travail, nous faisons de la prévention un levier direct d'amélioration des conditions de travail, de performance et de pérennité pour les entreprises coopératives du secteur », ajoute **Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.**

À propos de la Fédération SCOP BTP

Créée en 1946, la Fédération SCOP BTP est le syndicat professionnel des employeurs coopératifs du bâtiment et des travaux publics. Elle représente le premier réseau de PME coopératives et participatives du secteur, couvrant plus de 40 métiers et s'appuyant sur 8 fédérations régionales. Acteur majeur du mouvement coopératif, elle accompagne les

entreprises dans leur développement et défend leurs intérêts dans l'ensemble des instances professionnelles.

À propos de l'OPPBT

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBT est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBT s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 14 agences régionales, l'OPPBT accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBT propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBT assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBT accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBT et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBT sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.



SERVICE DE PRESSE

Rumeur publique • 06 15 09 17 41
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Marine Broustal • m.broustal@clccom.com

OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr
Pauline Lardy • 01 46 09 26 54
Pauline.lardy@oppbtp.fr